

Année universitaire 2025/2026

L3 Management et gestion des organisations en apprentissage

Responsable pédagogique : PATRICE MOISAND

Crédits ECTS : 60

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La 3e et dernière année du cursus de licence mention Gestion a pour objectif essentiel de permettre aux étudiantes et aux étudiants d'acquérir les connaissances fondamentales dans les principaux champs disciplinaires de la gestion.

Les enseignements dispensés visent à former les étudiantes et les étudiants aux fondamentaux de la gestion et à les initier à l'étude des processus de décision et à l'application des méthodes de gestion aux différents types d'organisations. Les capacités et compétences à acquérir ne se résument pas à la mise en oeuvre de connaissance mais consistent aussi à savoir informer, communiquer, travailler en équipe, concevoir des solutions adaptées et intégrer l'ouverture internationale.

Elles permettent d'exercer les différents métiers de la gestion des entreprises privées et publiques sur la base d'une solide formation professionnelle généraliste.

L'année de L3 gestion prépare à la poursuite dans les différents masters de gestion de Dauphine (Contrôle, Finance, Management, Marketing, ...). L'accès à ces master est soumis à la validation de pré-requis et/ou à une procédure de sélection.

Le contenu académique de la L3 apprentissage est identique à celui de la formation initiale classique, seules les modalités pédagogiques sont différentes.

En raison de la présence d'un seul groupe d'étudiantes et d'étudiants, il n'est pas proposé d'enseignements optionnels, contrairement à la formation initiale où les étudiantes et les étudiants doivent choisir deux enseignements optionnels. Pour la formation en apprentissage, les responsables pédagogiques ont retenu les enseignements de "Statistiques appliquées à la gestion" et "Fondamentaux de la stratégie".

Les apprenties et les apprentis choisissent une majeure (contrôle de gestion, finance, gestion des ressources humaines, marketing) qui détermine le contenu de leur mission en entreprise.

Les étudiantes et les étudiants doivent avoir acquis les bases essentielles des fondamentaux de gestion.

MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT

Les responsables d'enseignement sont les mêmes en apprentissage qu'en formation initiale de la L3 Gestion.

L'emploi du temps correspond à un rythme particulier. A l'exception de quelques périodes bloquées à l'université, les étudiantes et les étudiants seront présents chaque semaine (3 jours en entreprise et 2 jours à l'université).

Pour ces étudiantes et ces étudiants, le séjour académique à l'étranger ne peut évidemment pas être envisagé et les enseignements sont suivis à Dauphine.

Les missions en apprentissage sont variées mais doivent correspondre à l'une des quatre majeures : Comptabilité/Contrôle de gestion, Finance, Marketing et Gestion des Ressources Humaines/Management. Les apprenties et les apprentis sont suivis, d'une part, en entreprise par un Maître d'apprentissage ; d'autre part, par un tuteur universitaire. Les missions sont soumises à la validation du responsable pédagogique. Bien que les enseignements suivis soient identiques à ceux dispensés en formation initiale (L3MGO FI), les modalités pédagogiques sont sensiblement différentes, les cours étant dispensés en petits groupes (30 étudiants) au format cours-TD (le même enseignant assure à la fois le cours magistral et les travaux dirigés). L'assiduité est obligatoire en raison du statut de salariés des étudiants. Une partie des examens sont organisés au fil-de-l'eau durant l'année tandis que d'autres sont mutualisés avec le parcours en formation initiale. Deux cours – optionnels en L3MGO FI – sont obligatoires en L3MGO en apprentissage : Mathématiques financières et RSE. Les modalités pour accéder au Master Finance sont les mêmes qu'en formation initiale.

ADMISSIONS

- Étudiantes et étudiants ayant validé leur 2e année de licence ou équivalent BAC+2 (BTS, DUT) d'une université ou d'un autre établissement de l'enseignement supérieur, ayant validé 120 crédits ECTS ; étudiantes et étudiants issus de

POURSUITE D'ÉTUDES

La L3 Management Gestion des Organisations en apprentissage est une formation généraliste en gestion qui permet de s'orienter vers les Masters proposés par les huit Mentions de gestion du département Master Sciences des Organisations : Comptabilité Contrôle Audit (CCA), Comptabilité Audit Reporting (CARF), Finance, Gestion de Patrimoine, Management de l'Innovation, Management et Organisations (M&O), Management des Ressources Humaines, Marketing et Stratégie, Systèmes d'informations Réseaux et Numériques (SIREN). Ces Mentions sont associées à une offre très large de Masters.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Semestre 5
 - Tronc commun
 - [Finance d'entreprise](#)
 - [Comptabilité et information financière](#)
 - [Marketing \(FR\)](#)
 - [Contrôle et pilotage des organisations](#)
 - [Droit économique](#)
 - [Management Scientifique et Aide à la Décision](#)
 - [Statistiques appliquées à la gestion](#)
 - [Anglais](#)
- Semestre 6
 - Tronc commun
 - [Gestion des Ressources Humaines](#)
 - [Fondamentaux de la stratégie](#)
 - [Droit du travail](#)
 - [Aspects économiques de la mondialisation](#)
 - [Fiscalité](#)
 - [Sociologie : Normes, pouvoir organisation](#)
 - [Développement durable et RSE](#)
 - [Mathématiques financières](#)
 - [Anglais](#)
 - [Apprentissage](#)

DESCRIPTION DE CHAQUE ENSEIGNEMENT

SEMESTRE 5

Tronc commun

Finance d'entreprise

ECTS : 6

Enseignant responsable : KAOUTHER JOUABER (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/jouaber-kaouther>)

Langue du cours : Français

Volume horaire : 54

Description du contenu de l'enseignement :

Le cours est organisé en trois parties :

- 1) Diagnostic financier ;
- 2) Valeur, décision d'investissement et coût du capital ;
- 3) Marchés et risques financiers.

L'enseignement repose sur des cours magistraux enseignés en amphithéâtres et sur des séances de travaux dirigés enseignées en groupes. Les cours en amphithéâtre sont assurés par des intervenants académiques alors qu'une partie importante des TD est assurée par des intervenants professionnels.

Compétences à acquérir :

L'objectif du cours est d'initier les étudiantes et les étudiants de Licence aux outils et techniques de base de la prise de décision financière. Dans cette perspective, l'UE répond à deux préoccupations majeures.

- En premier lieu, elle constitue le socle de la spécialité professionnelle des étudiantes désireuses et des étudiants désireux de poursuivre leurs études en master de finance. Cet enseignement vise à préparer ces étudiantes et ces étudiants en leur inculquant les connaissances de base en finance de sorte à ce qu'ils assimilent efficacement les divers enseignements de spécialité en master.
- En second lieu, cet enseignement veille à ce que ceux parmi les étudiantes et les étudiants de Licence qui choisiront une autre spécialité, aient une vision d'ensemble des techniques financières et tirent le meilleur parti du seul et unique enseignement de finance de leur cursus.

Pré-requis obligatoires

- Connaissances en comptabilité générale.

Mode de contrôle des connaissances :

- Contrôle continu (50%) : test intermédiaire 40%, participation 10% ;
- Examen terminal : 50%.

Coefficient : 1

Bibliographie, lectures recommandées :

- K. Jouaber et M-J Rigobert : « TD en finance d'entreprise », 3e édition, 2016, Dunod ;
- P. Vernimmen, P. Quiry, Y. Le Fur: « Finance d'entreprise », Dalloz ;
- L. Batsch, « Le diagnostic financier », Economica.

Comptabilité et information financière

ECTS : 4

Enseignant responsable : BRUNO OXIBAR (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/oxibar-bruno>)

Langue du cours : Français et anglais

Volume horaire : 36

Description du contenu de l'enseignement :

Le cours approfondit des thèmes étudiés lors du cours d'un premier cours de comptabilité et aborde de nouveaux aspects :

- La relativité des chiffres comptables : principes comptables, des besoins différents selon les utilisateurs, normes et référentiels comptables (PCG/IFRS) ;
- Des opérations aux états financiers : la méthode comptable, les opérations d'exploitation et d'investissement, les opérations d'inventaire, les états financiers (*rappels et approfondissements d'un cours de comptabilité*) ;
- Les opérations de financement ;
- Les tableaux de flux de trésorerie ;
- Normalisation et normes comptables internationales ;
- Initiation à la consolidation et aux comptes de groupe ;

Compétences à acquérir :

Le cours « Comptabilité et information financière » doit permettre aux étudiantes et aux étudiants :

- de s'initier à l'élaboration des comptes ou états financiers d'une entreprise ou d'un groupe ;
- de les interpréter par référence aux principes et aux règles qui orientent et contraignent la pratique comptable (en France et au plan international) ;
- et, de façon générale, d'apprécier la validité de l'information comptable au regard des besoins des utilisateurs.

A l'issue de ce cours, les étudiantes et les étudiants doivent connaître les différents états financiers (comptes) et les principaux concepts comptables.

Ce cours s'adresse aussi bien aux étudiantes et aux étudiants qui souhaitent choisir une filière comptable en M1 qu'à ceux qui, sans se destiner nécessairement à une carrière dans le domaine de la comptabilité, devront néanmoins savoir lire et porter un regard critique sur l'information financière publiée par les entreprises et les groupes. L'initiation à l'élaboration des comptes a pour objectif de sensibiliser les futurs managers aux points critiques du processus comptable et des états financiers.

Pré-requis recommandés

- Un cours de base de comptabilité (comptabilité 1) est recommandé.

Mode de contrôle des connaissances :

- Contrôle continu : 50 % (test intermédiaire: 35 % ; exploitation de comptes réels et participation : 15 %) ;
- Examen terminal : 50 %.

Coefficient : 1

Bibliographie, lectures recommandées :

- COLASSE B., avec la collaboration de CHANTIRI R. (2023), *Introduction à la comptabilité*, Economica, 15e édition ;
- Chantiri R., Colasse B. (2011), *Introduction à la comptabilité – Questions et applications corrigées* Economica, 3e édition.

Marketing (FR)

ECTS : 6

Enseignant responsable : SARAH LASRI (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/lasri-sarah>)

Langue du cours : Français

Volume horaire : 36

Description du contenu de l'enseignement :

Le cours est organisé autour d'amphis et de TD.

- Le cours visera dans une 1ère partie à présenter les fondements du marketing (marketing stratégique/marketing opérationnel), les bases de l'approche du comportement des consommateur, les méthodes d'étude du marché, et la logique de la stratégie marketing (segmentation, ciblage, positionnement).
- Dans une seconde partie seront abordés les éléments essentiels du marketing mix, c'est-à-dire les différentes décisions marketing qu'un responsable marketing pourra définir pour assurer le lancement de produits nouveaux et stimuler les ventes d'un produit/service.

Les TD associés au cours permettront de mettre en application de manière concrète et opérationnelle les concepts et les méthodes vus en amphi, dans le cadre de l'élaboration d'un projet marketing.

Le cours intégrera également la participation à une simulation (jeu Simbrand).

Compétences à acquérir :

Ce cours a pour objectif de présenter les principaux concepts, méthodes et pratiques du marketing. Cette UE d'initiation

s'adresse aux étudiantes et aux étudiants qui souhaitent s'orienter vers un parcours de Marketing et Stratégie en M1 et M2, mais aussi à ceux qui, sans se destiner nécessairement à des carrières marketing et commerciales, devront connaître le rôle et maîtriser les principaux principes du marketing dans l'entreprise pour répondre à des problématiques stratégiques, financières, organisationnelles ou juridiques ou s'intégrer à des projets possédant une dimension marketing.

Mode de contrôle des connaissances :

- Contrôle continu (50%) : projet en TD 35%, jeu Simbrand 15% ;
- Examen final : 50%.

Coefficient : 1

Bibliographie, lectures recommandées :

- De Baynast A., Lendrevie J, Levy J., Marketing, Tout le marketing à l'ère digitale, Dunod, 12e Edition, 2017.

Contrôle et pilotage des organisations

ECTS : 4

Enseignant responsable : CELINE BAUD (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/baud-celine>)

Langue du cours : Français

Volume horaire : 36

Description du contenu de l'enseignement :

Le cours présente les différents outils du contrôle de gestion et du pilotage de la performance. Il présente les principes et les méthodes de calcul des coûts, et comment ces calculs peuvent permettre d'éclairer les décisions opérationnelles et stratégiques. Il présente aussi les outils qui permettent de guider et de contrôler la performance financière (les budgets) et opérationnelle (les tableaux de bord). Il vise à former des utilisateurs adroits, qui soient non seulement capables de maîtriser les techniques et les outils fondamentaux, mais qui soient aussi capables d'interpréter les résultats obtenus, de questionner la pertinence des méthodes utilisées, et d'évaluer la cohérence entre les systèmes de contrôle et de pilotage et les objectifs organisationnels.

Méthodes de l'Enseignement :

- Cours magistral ;
- Développement de cas en travaux dirigés.

Compétences à acquérir :

Maîtriser les outils de base du management et du contrôle de gestion et se familiariser avec les processus de contrôle et leurs enjeux stratégiques et managériaux.

Pré-requis recommandés

Aucun pré-requis n'est nécessaire. Toutefois, les étudiantes et les étudiants n'ayant jamais suivi de cours de comptabilité financière ou de comptabilité analytique doivent s'attendre à une charge de travail conséquente.

Mode de contrôle des connaissances :

- Contrôle continu (test intermédiaire) : 50% ;
- Examen terminal : 50%.

Coefficient : 1

Bibliographie, lectures recommandées :

- N. BERLAND et Y. DE RONGE, Contrôle de gestion, perspectives stratégiques et managériales, Pearson, 2019.

Droit économique

ECTS : 2

Enseignant responsable : PASCAL ETAIN (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/etain-pascal>)

Langue du cours : Français

Volume horaire : 27

Description du contenu de l'enseignement :

5/16

- Droit commercial ;
- Droit des sociétés ;
- Droit de la concurrence.
- Le cours est complété par une séance de travaux dirigés (présence obligatoire).

Compétences à acquérir :

Donner aux étudiantes et aux étudiants les clés essentielles de la compréhension du droit des affaires afin de leur faire acquérir un réflexe de référence au droit lors de la prise de décision de gestion.

Pré-requis obligatoires

Pré-requis recommandés

- Droit des obligations ;
- Droit des contrats spéciaux.

Mode de contrôle des connaissances :

- Contrôle continu (50%) : 25% test intermédiaire, 25% participation TD ;
- Examen terminal : 50%.

Bibliographie, lectures recommandées :

Droit commercial :

- Droit commercial, Georges Decocq, Aurélie Ballot-Lénat, 7ème éd. 2020 ;
- Droit commercial : Blaise : Droit des affaires, Commerçant commerce, distribution, LGDJ, Coll. Manuel ;
- Dekeuwer-Défossez, Blary-Clément : Droit commercial, Ed. Montchrestien Houtcraff ;
- Droit commercial, Actes de commerce, commerçants, fonds de commerce, Ed. Armand Colin ;
- Legeais : Droit commercial et des affaires, Ed. Armand Colin.

Droit des sociétés :

- Viandier, Cozian, Deboissy : Droit des sociétés, Litec ;
- Le Cannu : Droit des sociétés, Montchrestien ;
- Merle, Fauchon : Droit des sociétés, Précis Dalloz.

Management Scientifique et Aide à la Décision

ECTS : 3

Enseignant responsable : DANIEL VANDERPOOTEN (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/vanderpooten-daniel>)

Langue du cours : Français

Volume horaire : 27

Description du contenu de l'enseignement :

Il s'agit d'un enseignement introductif aux modèles de gestion qui a pour but de montrer comment aborder de manière structurée et formalisée certains problèmes décisionnels se posant au sein de toute organisation socio-économique. Il s'inscrit dans le cadre général «business analytics», plus précisément dans la partie prescriptive de ce domaine où il s'agit d'aider les gestionnaires dans leur prise de décision. Ce cours prévoit la présentation des concepts et outils fondamentaux pour la modélisation et la résolution de ces problèmes. Parmi les outils, l'accent est mis sur l'utilisation du tableur et en particulier l'utilisation du module Solveur. Différents cadres de modélisation seront présentés et illustrés sur des cas concrets.

L'enseignement s'articule autour des trois blocs :

- Graphes, problèmes de cheminement, flots ;
- Programmation linéaire ;
- Théorie de la décision.

Compétences à acquérir :

- Savoir modéliser une situation décisionnelle à l'aide de l'un des cadres présentés ;
- Utiliser quelques algorithmes simples et outils sur tableur pour produire une solution optimale ;
- Savoir interpréter cette solution en termes de décision concrète.

Mode de contrôle des connaissances :

- Participation : 20% ;
- Test intermédiaire : 30% ;
- Examen final: 50%.

Bibliographie, lectures recommandées :

- "Aide à la décision : une approche par les cas", Ph. Vallin, D. Vanderpooten, Ellipses.

Statistiques appliquées à la gestion

ECTS : 3

Enseignant responsable : JOSE TRASHORRAS (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/trashoras-jose>)

Langue du cours : Français

Volume horaire : 27

Description du contenu de l'enseignement :

- Introduction aux outils statistiques pour résumer et analyser un ensemble de données ;
- Aux concepts fondamentaux des probabilités et des lois de probabilité.

Présentation des concepts de l'inférence statistique :

- L'échantillonnage ;
- L'estimation de paramètres et les tests d'hypothèses ;
- Introduction à la régression linéaire simple.

I. Probabilités ;

II. Variables aléatoires ;

III Estimation ponctuelle ;

IV Estimation par intervalles de confiance ;

V Tests d'hypothèses ;

VI Introduction aux régressions linéaires.

L'enseignement repose sur des cours magistraux enseignés en amphithéâtre et sur des séances de travaux dirigés enseignées en groupes.

Compétences à acquérir :

- Acquérir les divers concepts et outils statistiques de base utilisés en science de la gestion ;
- Développer, à travers une variété d'applications provenant principalement du domaine de la gestion, la capacité à interpréter et à analyser les données quantitatives.

A l'issue du cours, les étudiantes et les étudiants auront appris à inférer des informations sur une population statistique à partir d'un échantillon en appréhendant les risques pris et marges d'erreur.

Pré-requis recommandés

- Dérivées ;
- Intégrales ;
- Théorie des probabilités ;
- Notions de base en statistiques (variables aléatoires, espérance, variance, densité, loi de probabilité, fonction de répartition).

Mode de contrôle des connaissances :

- Contrôle continu (test intermédiaire) : 50% ;
- Examen terminal : 50%.

Anglais

ECTS : 2

Enseignant responsable : JOHN SNOOK

Langue du cours : Anglais

Volume horaire : 18

Description du contenu de l'enseignement :

L'objectif est de consolider les compétences linguistiques (compréhension écrite, expression écrite, compréhension orale, expression orale, prise de parole en continu et en interaction) en les appliquant à la langue de l'économie, des affaires et de la gestion.

Le travail repose sur divers documents (articles de presse, extraits d'ouvrages spécialisés, documents audio-visuels) et implique un travail poussé sur la langue (collocations, points de grammaire, lexique spécifique, etc.) à partir d'outils et d'exercices linguistiques variés.

Thèmes du premier semestre :

- a) Business correspondence & email messages
- b) Intercultural relations.
- c) The structure of a company, the different types of organisations & management, industrial relations.

Thèmes du second semestre :

- a) Business ethics
- b) International trade
- c) Banking

Méthodes d'enseignement :

- Les TDs se font en anglais.
- Travail en binômes et en groupes.
- Présentations orales sur les thèmes de l'année universitaire: "press reviews", exposés.

Compétences à acquérir :

L'objectif de ce cours est d'aider les étudiantes et les étudiants à améliorer leur niveau en anglais et en langue de spécialité (business English) et de les familiariser avec le monde du travail dans les pays du monde anglophone. Ils auront l'occasion de travailler sur des exercices pratiques (réécriture de lettres de motivation, etc.) et de pratiquer l'oral à l'occasion de présentations de groupes (projets, revues de presse, etc.). Le cours sera aussi l'occasion pour les étudiantes et les étudiants de travailler sur des documents authentiques et différents types de supports et d'acquérir des connaissances sur la culture du travail dans les pays de l'aire anglophone et ses représentations dans divers médias. Acquisition/Perfectionnement en expression écrite, expression orale, compréhension écrite, compréhension orale, prise de parole en continu et en interaction (débats)

Mode de contrôle des connaissances :

- Contrôle Continu : TD & Participation : 50% de la note finale ;
- Examen de fin de semestre : 50% de la note finale.

Même chose au S2: Contrôle continu (50%) et examen de fin de semestre (50%) = note finale en anglais

- Au-delà de 3 absences, la moyenne est réduite de 30%.

Bibliographie, lectures recommandées :

Bien maîtriser le vocabulaire, la grammaire et les thèmes traités dans la brochure de cours (fournie en version papier et disponible en PDF sur MyCourse)

Dictionaries:

- *The Oxford Advanced Learner's Dictionary/ Oxford English Dictionary*
- *The Oxford Dictionary for the Business World* Oxford: OUP, 1993.
- *The Longman Dictionary of Business English* Harlow: Longman, 1982.
- *The Robert & Collins Business*, Paris: Le Robert, 2014
- *The Oxford Collocations Dictionary for Students of English* Oxford: OUP, 2002

Vocabulary:

- *The Robert and Collins: Vocabulaire anglais et américain* Paris: Le Robert, 1994 (or any more recent version)

Manuels de cours:

- Bill Mascull, *Business Vocabulary in Use* (Intermediate and Advanced), Cambridge: CUP, 2010.
- David Cotton, David Falvey, Simon Kent (eds.), *Market Leader Intermediate Coursebook* (Intermediate and Advanced), Harlow: Pearson Education Limited, 2016.

Business English:

- Harold J. Benjamin & Michael Riccioli, *L'Anglais des affaires en pratique : cours-exercices et corrigés* Paris : La Maison du dictionnaire, 2008.
- Michael Riccioli & Gérard Selbach, *L'Anglais du management*, Paris : Librairie générale française, 2001.
- Michael Riccioli & Selbach, *L'Anglais de la communication commerciale*, Sceaux : Studio Multimédia, 1995.
- Michael Riccioli & Gérard Selbach, *Maîtrisez l'Anglais commercial – 600 exercices corrigés*, Paris : Librairie générale

française, 2001.

Webliographie

- My Course : Supports de cours dans la brochure en ligne, compléments de cours.
- Business dictionary <http://www.businessdictionary.com/topics.htm>
- Free English Language Exercises, <<http://www.english-studies.org>> (Michael Riccioli)
- BBC learning English, site du British Council, etc.
- IMF <<http://www.imf.org/external/index.htm>>
- ILO <<http://www.ilo.org/global/lang--en/index.htm>>
- WTO <<http://www.cbi.org.uk>>
- CBI <<http://www.cbi.org.uk>>

Media websites: NPR, BBC, VOA, The Economist, The Wall Street Journal, The Financial Times, Marketplace, World Financial Review

Documentaires/ Films (mostly for S2): Subject to change

Ken Loach (industrial relations): movies and documentaries

Charles H. Ferguson, *Inside Job*, 2010.

Michael Moore, *Capitalism: A Love Story*, 2009.

Oliver Stone: *Wall Street*, 1987. *Money Never Sleeps*, 2010.

SEMESTRE 6

Tronc commun

Gestion des Ressources Humaines

ECTS : 4

Enseignant responsable : FABIEN BLANCHOT (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/blanchot-fabien>)

Langue du cours : Français

Volume horaire : 27

Description du contenu de l'enseignement :

Ce cours d'introduction à la Gestion des Ressources Humaines prend la forme d'une série de conférences d'enseignants-recherateurs et de praticiens de la fonction RH, articulées autour de sept thèmes pour chacun desquels il est consacré une ou deux séances de 3 heures :

- Les fonctions RH et managériales ;
- L'attraction des compétences ;
- Le développement des compétences ;
- La mobilisation et la fidélisation des compétences ;
- La gestion des relations sociales ;
- L'appréhension des RH dans différents types d'organisation ;
- L'articulation entre Gestion des Ressources Humaines, Responsabilité sociale et Responsabilité sociétale.

Chaque séance de trois heures propose un panorama du thème abordé et est articulée autour trois principales questions (dont le traitement est nécessairement partiel) :

- Pourquoi le thème est-il important ? ;
- Quels concepts / méthodes / outils / cadres conceptuels peuvent aider à appréhender ce thème et/ou aider à relever les défis associés à ce thème ? ;
- Quels pratiques / cas / exemples peuvent illustrer ce thème ? .

Pour inciter à la proactivité des étudiantes et des étudiants, il leur sera demandé de réaliser une revue de presse sur les thèmes du cours.

CONTENU / THÈMES

Thème Intervenant 1er semestre :

- Séance 1 Introduction : GRH, Management et création de valeur (Fabien Blanchot) ;
- Séance 2 Attirer 1 : Recruter (Fathallah Charef) ;
- Séance 3 Développer : Former, gérer les carrières et accompagner (tutorat, mentoring, coaching) (David Abonneau) ;

- Séance 4 Mobiliser et fidéliser 1 : Intégrer, penser le contenu du travail et l'organisation du temps de travail et rémunérer pour engager (engagement au travail et organisationnel) (Eric Campoy) ;
- Séance 5 Mobiliser et fidéliser 2 : Penser son style de leadership pour engager (engagement au travail et organisationnel) (Sarah Saint-Michel) ;
- Séance 6 Gérer les relations sociales : Favoriser et piloter le dialogue social, gérer le conflit collectif (Tristan Chauvier) ;
- Séance 7 Gérer les Ressources Humaines dans les multinationales et dans les start-up / scale-up : l'international en partage ? (Dominique Centlivre) ;
- Séance 8 Management, GRH et Responsabilité sociale : QVT et employabilité (Fabien Blanchot) ;
- Séance 9 Attirer 2 : Définir la promesse employeur, définir la marque employeur, articuler contrat de travail et contrat psychologique (Didier Burgaud).

Compétences à acquérir :

L'enseignement vise à sensibiliser les étudiantes et les étudiants à l'importance de la Gestion des Ressources Humaines, quel que soit leur projet professionnel :

- **Futur collaborateur** : Tout (futur) collaborateur est soumis à des politiques / pratiques RH qu'il doit savoir décrypter pour une insertion et une évolution professionnelle dans les meilleures conditions possibles ;
- **Futur entrepreneur ou futur responsable RH** : Il incombe à ces acteurs de contribuer à la définition d'une vision RH pour leur organisation, à l'élaboration de politiques RH, à la qualité de la mise en oeuvre des actions décidées et à l'évaluation des effets de ces actions ;
- **Futur manager** : Chaque pilote d'équipe ou de collectif doit connaître les leviers qu'il peut actionner pour gérer les compétences à mobiliser au service d'une performance individuelle, collective, économique et sociale.

A l'issue de ce cours introductif à la Gestion des Ressources Humaines, les étudiantes et les étudiants devront :

- Connaître la fonction RH et ses rôles ou missions dans l'organisation ;
- Savoir distinguer les rôles respectifs de la fonction RH et des managers ainsi que leur articulation ;
- Savoir comment on peut agir pour renforcer l'attraction, le développement, la mobilisation et la fidélisation de compétences individuelles et/ou collectives ;
- Comprendre pourquoi la gestion des relations sociales est importante et savoir ce qu'elle peut recouvrir ;
- Comprendre les défis RH communs et spécifiques des multinationales, start-up et scale-up ;
- Comprendre l'articulation entre Gestion des Ressources Humaines, Responsabilité sociale et Responsabilité sociétale des entreprises.

Pré-requis recommandés

- Aucun.

Mode de contrôle des connaissances :

- **Un contrôle continu** prenant la forme d'une revue de presse « enrichie » traitant d'un des thèmes du cours et articulée à un questionnement (50%, travail collectif par 3 ou 4 étudiantes et étudiants) ;
- **Un contrôle terminal** prenant la forme d'un QCM couvrant l'intégralité du programme (50%, travail individuel).

Une revue de presse est classiquement une synthèse d'articles de presse écrite généraliste ou spécialisée, une présentation conjointe et comparative de divers propos émanant des auteurs des articles (journalistes, praticiens, académiques) concernant un même thème ou un même événement. Elle vise à montrer comment les faits sont traités et présentés.

- Il s'agit de s'inscrire dans cette logique avec les enrichissements et les exigences suivants :
 - La revue de presse « enrichie » doit partir d'un questionnement explicite, en articulation avec l'un des thèmes du cours qu'elle doit venir illustrer, éclairer sous un angle nouveau, ou encore questionner ;
 - Par exemple, que déclarent les DRH / RRH dans la presse sur les défis de l'attraction des jeunes recrues et la manière de relever ces défis Comment ces propos peuvent-ils être articulés au cours ? Y-a-t-il des points de convergence, de divergence ? Comment, le cas échéant, peut-on les expliquer ? Quels sont les apports et limites de ces propos ? Quelles nouvelles questions posent-ils ? Le cas échéant, comment ces propos évoluent-ils au cours du temps ? Quelles implications pratiques peut-on en tirer ? Etc ;
 - Elle doit préciser la méthode retenue pour rechercher les articles ;
 - Elle doit justifier les articles de presse sélectionnés ;
 - Elle doit comporter une pluralité des sources ;
 - Elle doit couvrir 1er trimestre 2025, 2024 et peut remonter jusque 2022.

La revue de presse :

- Est à rendre **avant le 20 décembre 2025** en version numérique, **avec l'intitulé suivant dans l'objet du mail « Revue de presse GRH L3 »** ;
- Doit comporter deux volets : une note rédigée par les étudiantes et les étudiants, qui ne doit pas excéder 7 pages ;

une annexe qui doit comporter tous les articles utilisés pour la revue de presse.

Coefficient : 1

Bibliographie, lectures recommandées :

- G.R.H. (Loïc Cadin et alii, 2e ou 3e édition).

Fondamentaux de la stratégie

ECTS : 4

Enseignant responsable : LIONEL GARREAU (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/garreau-lionel>)

Langue du cours : Français

Volume horaire : 27

Description du contenu de l'enseignement :

Comprendre les fondamentaux de la stratégie d'entreprise, analyser l'environnement et la capacité stratégique d'une organisation, formuler une analyse critique d'une stratégie.

I Penser l'environnement

- De la concurrence pure et parfaite à l'action stratégique ;
- D'un environnement homogène à un environnement différencié.

II Construire l'avantage concurrentiel

- Le positionnement stratégique ;
- Les ressources et compétences ;
- Vers un modèle d'affaires agile.

III Développer l'entreprise

- Le choix des activités stratégiques (recentrage/diversification) et des voies de développement ;
- Faire ou faire faire (croissance interne/ externe/ partenariat).

IV Agencer les capacités stratégiques

- Le rôle du siège et des périphéries ;
- Les structures organisationnelles et la gestion du changement ;
- La gouvernance et les parties prenantes.

Compétences à acquérir :

- Savoir diagnostiquer et évaluer le positionnement et les orientations stratégiques d'une organisation ;
- Comprendre les principaux processus stratégiques de l'entreprise et les défis liés à la mise en oeuvre de la stratégie ;
- Développer une capacité de synthèse et d'analyse critique.

Mode de contrôle des connaissances :

- Contrôle continu (50%) ;
- Contrôle final (50%).

Coefficient : 1

Bibliographie, lectures recommandées :

- Stratégique, Gerry Johnson, Kevan Scholes, Frédéric Fréry, Pearson Education.

Droit du travail

ECTS : 2

Enseignant responsable : MORGAN SWEENEY (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/sweeney-morgan>)

Langue du cours : Français

Volume horaire : 27

Description du contenu de l'enseignement :

L'enseignement comporte :

- Un cours magistral ;
- 4 séances de TD.

Le droit du travail est un droit vivant et réversible qui pose les règles du jeu des rapports de travail.

Le cours porte essentiellement sur les relations individuelles de travail (naissance, vie et mort du contrat) et s'articule entre un cours magistral et des TD.

Les questions auxquelles il sera répondu sont multiples et variées, par exemple :

- Qu'est-ce qu'un contrat de travail ? ;
- Quels sont les pouvoirs d'un employeur ? ;
- Qu'est-ce que la discrimination ? ;
- Comment licencier ? ;
- Comment rompre un contrat sans licencier ? ;
- Comment faire évoluer un contrat ?

Méthodes de l'Enseignement :

Le cours d'amphi aborde les notions fondamentales qui seront approfondies en TD. La finalité du cours est également l'apprentissage de l'argumentation juridique, à travers la participation à des procès fictifs. Les séances de TD permettent de comprendre et maîtriser le raisonnement juridique, à travers des exercices (en particulier des cas pratiques) et la rédaction de conclusions en demande ou en défense.

Compétences à acquérir :

- L'objectif est de donner aux étudiantes et aux étudiants des repères en droit du travail suffisants pour leur permettre d'exercer une fonction de manager ;
- Ils doivent également être capables de mener un raisonnement juridique argumenté en utilisant les catégories du droit du travail.

Pré-requis recommandés

Aucun, mais une formation au raisonnement juridique est utile, en particulier l'enseignement de droit privé de L2 LSO.

Mode de contrôle des connaissances :

- Contrôle continu : (50%) ;
- Examen final : 50% .

La note de contrôle continu est composée des résultats obtenus en TD (participation, selon des modalités définies par l'enseignant : cas pratiques, test, élaboration des dossiers en vue des procès fictifs).

L'examen consiste en la participation à une audience fictive.

En revanche l'examen de seconde session est écrit.

Bibliographie, lectures recommandées :

- E. Dockès, G. Auzero, Droit du travail, Précis, Dalloz, dernière édition ;
- E. Peskine, C. Wolmark, Droit du travail, Dalloz, coll. Hypercours, dernière édition.

Le Code du travail n'est pas utile (il n'est pas autorisé à l'examen).

Aspects économiques de la mondialisation

ECTS : 3

Enseignants : FLORENCE ARESTOFF, GIANLUCA OREFICE, AUDE SZTULMAN

<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/arestoff-florence>

<https://sites.google.com/site/oreficegianluca/teaching/globalization-of-firms-theory-and-applications>

<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/sztulman-aude>

Langue du cours : Français

Volume horaire : 27

Description du contenu de l'enseignement :

Le cours présente un ensemble de faits stylisés et d'indicateurs permettant de caractériser la mondialisation.

L'enseignement explicite ensuite les théories de la spécialisation internationale puis analyse l'internationalisation des activités des entreprises et les investissements directs étrangers. Le dernier chapitre est consacré aux moyens dont disposent les pays pour se protéger de la concurrence internationale ainsi qu'aux conséquences économiques des barrières aux échanges. Séances d'amphithéâtre et de travaux dirigés traitent donc de façon complémentaire une pluralité

de phénomènes économiques. L'analyse des débats associés mobilise de façon non technique des outils théoriques et quantitatifs de la science économique.

Plan du cours :

- 1. Faits stylisés sur la mondialisation ;
- 2. Échange à partir de différences technologiques : le modèle des avantages comparatifs de Ricardo ;
- 3. Échange à partir de différences en dotations factorielles : le modèle HOS ;
- 4. Innovation, rendements d'échelle et différenciation des produits ;
- 5. Investissement direct étranger (IDE) et Firmes multinationales (FMN) ;
- 6. Les obstacles aux échanges.

Compétences à acquérir :

Cet enseignement vise à apporter des éléments factuels, institutionnels et analytiques permettant de comprendre les phénomènes liés à la mondialisation contemporaine. Le cours présente un ensemble de fondements théoriques et les confronte aux faits empiriques qui caractérisent la mondialisation.

Pré-requis obligatoires

Notions de base en macroéconomie et en microéconomie.

Mode de contrôle des connaissances :

- Contrôle continu: 50% ;
- Examen : 50%.

Bibliographie, lectures recommandées :

- Guillochon B., Peltrault F. et Venet B. (2020), *Économie internationale*, 9e édition, Dunod ;
- Krugman, P., M. Obstfeld et M. Melitz (2022), *Economie internationale*, 12e édition, Pearson Education France ;
- Ledezma I., Lenoble H. (2021), *Économie internationale*, 1ère édition, Presses Universitaires de France - P.U.F ;
- Mouhoud E. M. (2017), *Mondialisation et délocalisation des entreprises*, 5e édition, Coll. Repères, La Découverte.

Fiscalité

ECTS : 3

Enseignant responsable : THIBAUT MASSART (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/massart-thibaut>)

Langue du cours : Français

Volume horaire : 27

Description du contenu de l'enseignement :

Cours sous forme d'un story telling : la vie de Rémi LIMPOSE (de son enfance à son poste de dirigeant)

- L'enfance de Rémi : l'impôt sur le revenu, la CSG, les droits de succession, la fiscalité immobilière ;
- La vie de Rémi à Dauphine : fiscalité de l'entreprise, TVA ;
- La vie de Rémi, dirigeant d'un groupe international : fiscalité des groupes, fiscalité internationale.

Méthodes de l'Enseignement :

- Cours en amphi et application en TD. Chaque cours en Amphi fait l'objet d'une application pratique en TD.

Compétences à acquérir :

- Initiation à la fiscalité : acquisition des connaissances de base du système fiscal français avec introduction à la fiscalité internationale.

Pré-requis recommandés

- Bonnes bases de comptabilité.

Mode de contrôle des connaissances :

- Contrôle continu (50%) : 30% test intermédiaire, 20% participation TD ;
- Examen terminal : 50%.

Bibliographie, lectures recommandées :

- Précis de fiscalité des entreprises de M. COZIAN, M. CHADEFAUX et F. DEBOISSY; Editions LITEC, Mémento Pratique Francis Lefebvre - Fiscal

Sociologie : Normes, pouvoir organisation

ECTS : 3

Enseignants : PAULINE BARRAUD DE LAGERIE, ANNE JOURDAIN

<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/barraud-de-lagerie-pauline>

<https://irisso.dauphine.fr/fr/membres/detail-cv/profile/anne-jourdain-1.html>

Langue du cours : Français

Volume horaire : 27

Description du contenu de l'enseignement :

Cet enseignement vise à aborder avec les étudiantes et les étudiants du cursus de gestion trois thèmes qui représentent des enjeux majeurs du monde du travail : la question des normes, la question du pouvoir, et la question de l'organisation. En prenant appui sur les courants fondamentaux de la sociologie du XXème siècle (interactionnisme symbolique, sociologie critique, sociologie pragmatique etc.), l'objectif est de transmettre aux étudiantes et aux étudiants des outils conceptuels pour mieux analyser des situations auxquelles ils pourront être très concrètement confrontés au cours de leur vie professionnelle. L'enjeu est aussi de mieux comprendre les enjeux sociaux plus généraux qui pèsent sur le monde du travail.

L'enseignement comprend onze séances thématiques organisées autour de grands auteurs et courants sociologiques permettant d'aborder un certain nombre de grandes problématiques. On verra ainsi comment la sociologie interactionniste permet de comprendre que l'application de normes ne se fait jamais de façon mécanique mais toujours à travers un processus ; comment la sociologie critique donne des clefs pour analyser la reproduction sociale des élites dirigeantes ; comment la sociologie pragmatique aide à repenser les conflits sous l'angle des démarches de dénonciation/justification etc.

L'enseignement comporte une partie magistrale mais est également très largement construit autour d'un programme de lecture de textes issus de la littérature sociologique. Un premier fascicule rassemble des textes d'auteurs fondamentaux du XXème siècle. Un second fascicule rassemble des textes plus récents, qui restituent des enquêtes empiriques et permettent ainsi aux étudiantes et aux étudiants de voir en quoi les concepts des auteurs fondamentaux aident à mieux penser certaines situations concrètes. Les étudiantes et les étudiants sont, au cours de cet enseignement, conduits à participer activement à travers des prises de parole organisées, des situations de communication variées.

Compétences à acquérir :

- Développer un regard analytique/critique sur le fonctionnement social ;
- Lire et synthétiser des textes de sciences sociales ;
- Rédiger une argumentation, sous forme de dissertation notamment.

Pré-requis obligatoires

Pré-requis recommandés

Aucun prérequis à proprement parler. Il est cependant utile d'avoir suivi un cours d'initiation à la sociologie, comme celui dispensé en Degead.

Mode de contrôle des connaissances :

- Contrôle continu : 50 % ;
- Examen terminal : 50 %.

Bibliographie, lectures recommandées :

Les fascicules sont fournis aux étudiantes et aux étudiants. Quelques-uns des auteurs étudiés : E. Goffman, H. Becker, A. Strauss, P. Bourdieu, B. Skeggs, R. Castel, L. Boltanski, M. Foucault.

Développement durable et RSE

ECTS : 3

Enseignant responsable : FREDERIQUE DEJEAN (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/dejean-frederique>)

Langue du cours : Français

Volume horaire : 18

Description du contenu de l'enseignement :

14/16

Présentation des principaux débats et outils RSE&DD pour les grandes fonction de l'entreprise :

- Reporting ESG ;
- ISR ;
- Economie circulaire ;
- Recrutement : diversité, territorialité ;
- Consommation engagée.

Compétences à acquérir :

- Savoir différencier développement durable et responsabilité sociale de l'entreprise ;
- Comprendre comment la RSE se décline au niveau des fonctions d'une organisation ;
- Connaître les principaux référentiels RSE & DD ;
- Porter une appréciation sur la stratégie RSE & DD d'une entreprise.

Pré-requis obligatoires

- Aucun.

Pré-requis recommandés

- Aucun.

Mode de contrôle des connaissances :

- Contrôle continu (50%) ;
- Examen final (50%).

Mathématiques financières

ECTS : 3

Enseignants : FRANCOIS BELOT, MOULKA TAMZALI-LAFOND

<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/belot-francois>

Langue du cours : Français

Volume horaire : 18

Description du contenu de l'enseignement :

- 1. Intérêts, capitalisation, actualisation ;
- 2. L'analyse des séquences de flux ;
- 3. Les emprunts *indivis* ;
- 4. Les choix d'investissement ;
- 5. L'analyse des emprunts obligataires.

L'enseignement prend la forme d'un "cours-TD" dans lequel les concepts théoriques sont illustrés par des exercices et cas d'entreprises. Des exercices d'application sont traités en séance et à préparer d'un cours à l'autre.

Compétences à acquérir :

Ce cours se fixe pour objectif de fournir un cadre conceptuel permettant à un acteur économique (ménage, chef d'entreprise, banquier, investisseur, etc.) d'analyser et de prendre une décision lorsqu'il est confronté à un problème impliquant plusieurs flux financiers (dépenses et/ou recettes) répartis dans le temps.

Les concepts clés de valeur temps de l'argent, capitalisation, actualisation, valeurs future et actuelle, taux actuariel seront présentés et appliqués à l'analyse des décisions financières de placement, investissement ou encore emprunt.

A l'issue du cours, l'étudiante et l'étudiant maîtrisera les concepts fondamentaux et les outils mathématiques utilisés en Finance et disposera des pré-requis nécessaires à l'analyse des instruments financiers.

Pré-requis obligatoires

- Connaissances en mathématiques ;
- Intérêt pour la finance ;
- Maîtrise du français.

Mode de contrôle des connaissances :

- Contrôle continu (test intermédiaire) : 50% ;
- Examen terminal : 50%.

- « Finance d'entreprise 2026 », Pierre VERNIMMEN, Pascal QUIRY et Yann LE FUR, 2025, Dalloz ;
 - « Finance de marché », Roland PORTAIT et Patrice PONCET, 2023, Dalloz (5e édition) ;
 - « Finance d'entreprise », Jonathan BERK et Peter DeMARZO, adapté par Gunther CAPELLE-BLANCARD et Nicolas COUDERC, 2024, Pearson (6e édition) ;
 - « Mathématiques Financières », Pierre DEVOLDER, Mathilde FOX et Francis VAGUENER, 2018, Pearson (3e édition) ;
 - « Mathématiques financières », Edith GINGLINGER et Jean-Marie HASQUENOPH, 2006, Economica (2e édition).
-

Anglais

ECTS : 2

Langue du cours : Anglais

Volume horaire : 18

Apprentissage

ECTS : 3

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

- Evaluation du livret d'apprentissage et notation du travail de l'apprenti en entreprise.

Compétences à acquérir :

Le contrat d'apprentissage a pour but de donner aux jeunes une formation générale, théorique et pratique. Le suivi de l'apprenti est réalisé conjointement, par le maître d'apprentissage et par le tuteur université.

- **Le tuteur universitaire** suivra l'étudiant pendant tout son parcours professionnel, et validera son livret d'apprentissage.
- **Le maître d'apprentissage est** l'opérationnel dans l'entreprise qui transmettra ses compétences professionnelles à l'étudiante et à l'étudiant.

Mode de contrôle des connaissances :

- 50% Livret d'apprentissage ;
 - 50% Mission en entreprise.
-

Document susceptible de mise à jour - 06/02/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16